

DELIBERATION N° 109-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressée par la Présidente, datées du 28 mars et 4 avril 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Jean-Luc RAVANAT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	GONNORD Franck	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
MULYK Fabien	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	JEANNIN Michel
PREVOT Fabienne	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	BARTHELEMI Maryse
ROBERT Philippe	GARCIA Bernadette	RAVANAT Jean-Luc	ROUSSET Alain
MASLO Raymond	TAVERNA Philippe	BALME Eric	MORA Serge
LAMOUR Jérôme	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : ROSSI Angélique (pouvoir à SAURAT Coraline), LAMOUR Jérôme (pouvoir à LE TRAOU Dominique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BONNIER Eric), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), GRAND Florence (pouvoir à MULYK Arnaud).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 09
Nombre de délégués votants : 56

OBJET : PISCINE TERRITORIALE AQUA MIRA : MISE A JOUR TARIFAIRE

Vu, la délibération n° 136-24 du 4 juillet 2024, fixant les tarifs de la Piscine territoriale ;

La piscine territoriale Aqua Mira prévoit d'organiser des événements à destination du public lors de soirées à thème notamment. Aussi, il est nécessaire d'ajuster la grille tarifaire de la Piscine territoriale Aqua Mira à compter du 11 avril 2025.

Tarifs évènementiels

Un tarif unique de 12 € est fixée pour l'entrée à un évènement ponctuel.

Il est précisé que l'accès à un évènement est hors « séance destinée au public », et de ce fait :

- Hors abonnement annuel, tarifs famille, abonnement activités
- Hors carte 10 entrées,
- Hors entrée gratuite.

Les termes de la délibération n° 136-24 fixant les tarifs de la piscine territoriale restent inchangés.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **FIXE** un tarif unique de 12 € - Evènementiel à la piscine territoriale Aqua Mira à compter du 11 avril 2025 ;
- ➔ **VALIDE** les conditions tarifaires telles-que développées ci-dessus ;
- ➔ **CHARGE** Mme la Présidente et le Comptable public de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 avril 2025

La Présidente,

Coraline SAURAT

